

57.986

Mort en Déportation

24 JUN 1996

21 P 534 690

NOM : RYMI, AND

RENOMMS: Siber

ÂGE : L, E 1907 à 1918 (Pobryn)

(Pologne)

STATISTIQUE

Etes-vous déjà homologué ou en voie d'homologation comme F.F.I. ? Comme membre d'un réseau de la France combattante ou d'un autre mouvement de Résistance :

Lequel :

Grade obtenu :

Décision de la Commission de N° du

Indiquez les noms, prénoms, pseudos, des gens de votre mouvement que vous avez connus dans la clandestinité :

Indiquez les noms, prénoms, pseudos et adresses de tous les camarades du mouvement que vous avez pu connaître, principalement de ceux qui ont été déportés ou internés ou qui sont disparus, afin de pouvoir aider à la défense de leurs droits.

Paris (Ville) le 9/III/42.

Certifié exact et sincère.

*Gita Rymland*

Vu, le responsable départemental :  
Certifié exact et sincère.

LA SIGNATURE ENGAGE LA RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE DE L'INTERESSE  
ET DES COSIGNATAIRES.

LES PRESSES ET EDITIONS DU BERRY LAMBE

# RESISTANCE INTERIEURE FRANÇAISE

Dossier N°

## ARRÊTÉ - DÉPORTÉ - INTERNÉ - DISPARU - DÉCÉDÉ - PENSIONNABLE

(Rayer les mentions inutiles)

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

COMMISSION D'HOMOLOGATION  
DE LA RESISTANCE INTERIEURE  
FRANÇAISE

Mouvement :

à remplir par le responsable départemental.

NOM :

Prénoms :

Pseudos :

Fonctions assurées ou degré de responsabilité à l'intérieur du Mouvement :

Proposition de décoration :

Avis de la Commission régionale :

Signature des membres de la Commission :

DECISION DE LA COMMISSION NATIONALE  
D'HOMOLOGATION DE LA RESISTANCE INTERIEURE

Signature des membres :

PIÈCE N° 2

Mod. 101

A REMPLIR PAR L'INTERESSE OU PAR LA FAMILLE

NOM : Rymland Prénoms : Liber Pseudos :

Date et lieu de naissance : 29/11/1907 Kobryu (Pologne)

Situation de famille : marie

Profession : typographe Nationalité : Polonaise

Adresse actuelle : Mme. Rymland 93 bd. Mac Donald 19<sup>e</sup>

SITUATION MILITAIRE

Réelle : cap. volontaire 39-40

Fictive :

ACTION RESISTANTE

Date d'entrée dans la Résistance : sept. 1940

Quel groupement ? V. J. R. E. contacté par :

Mouvement où s'est exercée l'activité principale et par lequel vous désirez être homologué (pour les M.U.R., l'un des Mouvements unis) :

Date d'entrée : contacté par :

Fonctions exercées : diffusion des tracts

Avez-vous été permanent rétribué, non rétribué (dates) ? Non

COMPTE RENDU CHRONOLOGIQUE DE L'ACTIVITE RESISTANTE :

Arrêté le : 14/5/1941

Conditions et lieu de l'arrestation : au domicile 46 av. Jaurès à Paris

Indiquez ceux qui sont la cause de votre arrestation ou celle de camarades :

Interné à : Pithiviers

Déporté à : Auschwitz - Mauthausen - Ebensee

Indication de la situation au camp ou en prison : DECEDE

(Tribunal ayant prononcé la condamnation, cellule, kommando, matricule, block) :

Libéré le : à

Rentré le : par

Décorations obtenues : en 1914-1918,

en 1939-1945,

PIÈCE N°

AVIS DE LA SOUS COMMISSION REGIONALE "FFI" DU DEPARTEMENT DE LA SEINE

Déporté racial - ne figure pas sur les listes, non recensé - avis défavorable en RIF -

17 SEP 1951

VENGEANCE VALMY F.T.P.F. M.L.N. O.C.M. C.D.L.R. LIBÉ-NORD  
(R.I.F.) (R.I.F.)



AVIS DU GENERAL COMMANDANT LA SUBDIVISION DE PARIS

*après confirmation*

PARIS LE 24 SEPT 1951

P. O. Le Chef d'Etat-Major.



DECISION de la COM ISSION REGIONALE F.F.C.I. de la 1ère Région MILITAIRE

SEANCE du : 10 Octobre 1951

- a été arrêté au titre racial, mais non pour faits de résistance.
- avis défavorable pour l'attribution d'un C.A. à la R.I.F.

R.I.F. en RETOUR

<u>CAPITAIN</u>	<u>BIFFAUD</u>	<u>ROLET</u>	<u>GEORGES</u>	<u>AVIA</u>	L'Officier représen-
M.L.N.	O.C.M.	France au	Libé-Nord	FTPF/	tant le Général Cdt
		combat			la 1 <sup>re</sup> Région Mre :

*[Handwritten signatures of Capitain Biffaud, Rolet, Georges, and Avia]*

23 MAI 1949

RESISTANCE INTERIEURE FRANÇAISE

*DC 9 5048*

*108 933 PM/6* Dossier N° *14852 R4*

ARRÊTÉ - DÉPORTÉ - INTERNÉ - DISPARU - DÉCÉDÉ - PENSIONNABLE

(Rayer les mentions inutiles)

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

COMMISSION D'HOMOLOGATION  
DE LA RESISTANCE INTERIEURE  
FRANÇAISE

*Archivé le 20.11.48*  
*6934*

Mouvement :

à remplir par le responsable départemental.

NOM :

*RYMLAND*

Prénoms :

*Liben*

Pseudos :

Fonctions assurées ou degré de responsabilité à l'intérieur du Mouvement :

Proposition de décoration :

*3923*  
*29-10-51*

Avis de la Commission régionale :

Signature des membres de la Commission :

DECISION DE LA COMMISSION NATIONALE  
D'HOMOLOGATION DE LA RESISTANCE INTERIEURE



Signature des membres :

3 PIÈCE N° 1  
Mod. 101

A REMPLIR PAR L'INTERESSE OU PAR LA FAMILLE

NOM : *Rymland* Prénoms : *Liber* - Pseudos :  
Date et lieu de naissance : *29/xi/1907. à Kobryn. Pologne*  
Situation de famille : *marie*  
Profession : *typographe* Nationalité : *Polonaise*  
Adresse actuelle : *Mme Rymland. 93 Cnd MacDonald. 19<sup>e</sup>*

SITUATION MILITAIRE

Réelle : *engagé volontaire 39-40*  
Fictive : \_\_\_\_\_

*RESISTANCE*  
ACTION RESISTANTE

Date d'entrée dans la Résistance : *Septembre 1940.*  
Quel groupement ? *V. J. R. E.* contacté par :  
Mouvement où s'est exercée l'activité principale et par lequel vous désirez être homologué (pour les M. U. R., l'un des Mouvements unis) :  
Date d'entrée : contacté par :  
Fonctions exercées : *Distributeur des tracts*  
Avez-vous été permanent rétribué, non rétribué (dates) ? *Non*

COMPTE RENDU CHRONOLOGIQUE DE L'ACTIVITE RESISTANTE :

Arrêté le : *14 Mai 1941.*  
Conditions et lieu de l'arrestation : *à son domicile - 46 av. Jean Gaurès à Pantin*

Indiquez ceux qui sont la cause de votre arrestation ou celle de camarades :

~~\_\_\_\_\_~~  
Interné à : *Pithiviers.*

Déporté à : *Auschwitz. Mauthausen. Ebensee.*

Indication de la situation au camp ou en prison : *DECEDE.*

(Tribunal ayant prononcé la condamnation, cellule, kommando, matricule, block) :

*épuisé*

Libéré le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Rentré le : \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_

Décorations obtenues : \_\_\_\_\_ en 1914-1918,

\_\_\_\_\_ en 1939-1945,

Êtes-vous déjà homologué ou en voie d'homologation comme F. F. I. ? Comme membre d'un réseau de la France combattante ou d'un autre mouvement de Résistance ?

Lequel ?

Grade obtenu :

Décision de la Commission de n° du

Indiquez les noms, prénoms, pseudos des gens de votre mouvement que vous avez connus dans la Clandestinité :

Indiquez les noms, prénoms, pseudos et adresses de tous les camarades du mouvement que vous avez pu connaître, principalement de ceux qui ont été déportés ou internés ou qui sont disparus, afin de pouvoir aider à la défense de leurs droits :

(ville), le

CERTIFIÉ EXACT ET SINCÈRE.

Vu : Le responsable départemental,

CERTIFIÉ EXACT ET SINCÈRE.

La signature engage la responsabilité civile et pénale de l'intéressé et des cosignataires.

*Ac* Objet Note N° 108933 / RM du 27-6-51 Dossier n° *03* *1*  
3 JUL 1952

*15 RM*

ARRÊTÉ - DÉPORTÉ - INTERNÉ - DISPARU - DÉCÉDÉ

(Rayer les mentions inutiles.)

Secrétariat d'État aux Forces Armées.  
Guerre.)

F. F. C. I.  
COMMISSION D'HOMOLOGATION  
DE LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE  
FRANÇAISE.

*14852*

Mouvement :

À remplir par le responsable départemental.

NOM : *RYMLAND* Prénoms : *Libin*

Pseudos :

MISSION EFFECTUÉE ou degré de responsabilité à l'intérieur du Mouvement :

Proposition de décoration :

Avis de la Commission régionale :

*Rymland R.I.F. - C.N.H.*  
Proposition : *refus* N° *10047/R* du *5-3-52*  
1er Appel : N° du  
2° Appel : N° du

(Signature des membres de la Commission.)

*Refusé - lib*  
*- a été arrêté au titre Racial*  
Avis de la Commission nationale d'homologation  
de la Résistance intérieure :

*Victime civile (Lettre B)*

(Signature des membres.)

DISPARU  
FIN DE SERVICE

*29-2-52*

J. Z. 032579. [24403]

*10*

*A. 9. 9. 43*  
*R. 2. 5. 45*

À REMPLIR PAR L'INTÉRESSÉ OU PAR LA FAMILLE.

Nom : ..... Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : ....., à .....

Situation de famille : .....

Profession : ..... Nationalité : .....

Adresse actuelle : .....

**Situation militaire :**

Réelle : .....

Fictive : .....

**Action résistante :**

Date d'entrée dans la Résistance : .....

Quel mouvement ou groupe ? ....., contacté par .....

Mouvement où s'est exercée l'activité principale et par lequel vous désirez être homologué (pour les M. U. R., l'un des Mouvements unis) : .....

Date d'entrée : ....., contacté par .....

Fonctions exercées : .....

Avez-vous été permanent rétribué (dates) ? .....

COMPTE RENDU CHRONOLOGIQUE DE L'ACTIVITÉ RÉSISTANTE :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Arrêté le .....

Conditions et lieu de l'arrestation : .....

Indiquez ceux qui sont la cause de votre arrestation ou celle de camarades : .....

.....  
.....  
.....  
.....

Interné à .....

Déporté à .....

Indication de la situation au camp ou en prison : .....

.....  
.....  
.....  
.....

(Tribunal ayant prononcé la condamnation, cellule, kommando, matricule, block) : .....

Libéré le ....., à .....

Rentré le ....., par .....

Décorations obtenues. { En 1914-1918 : .....  
En 1939-1945 : .....

Colonne réservée à l'Administration.

LA PRÉSENTE DEMANDE DOIT ÊTRE ADRESSÉE :

1° Si le demandeur réside en France, au Directeur interdépartemental des Anciens combattants et Victimes de guerre dans la circonscription duquel se trouve cette résidence (un tableau des départements faisant partie de la circonscription de chaque Directeur interdépartemental avec les adresses correspondantes est fourni avec le formulaire de demande).

2° Si le demandeur réside dans un territoire de l'Union française où existe un office des Anciens combattants et Victimes de guerre, au représentant du gouvernement français dans le territoire considéré.

S'il n'existe pas d'office des Anciens combattants et Victimes de guerre dans le territoire où réside le demandeur, au Directeur interdépartemental des Anciens combattants et Victimes de guerre du département de la Seine (11, rue Étienne-Marcel prolongée, Paris III<sup>e</sup>).

3° Si le demandeur réside à l'étranger, au Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre Direction du contentieux, de l'état civil et des recherches, 83, avenue Foch, Paris XVI<sup>e</sup>) par l'intermédiaire du Consulat dont il relève.

4° Si la demande concerne une personne arrêtée ou exécutée par l'ennemi, en Tunisie, à Monsieur le Résident général, ou, en Indochine, à Monsieur le Haut-commissaire de la République française.

5° Si la demande concerne une personne arrêtée par l'ennemi au cours de la guerre 1914-1918, au Directeur interdépartemental des Anciens combattants et Victimes de guerre dans la circonscription duquel l'arrestation a eu lieu.

En cas d'arrestation hors du territoire français, la demande doit être adressée directement au Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre, Direction du contentieux, de l'état civil et des recherches, 83, avenue Foch, Paris XVI<sup>e</sup>.

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION.

Avis de la Commission départementale ou d'Outre-mer : lettre du 23.11.54

Proposition du Directeur interdépartemental : Avis favorable

Avis de la Commission nationale : "Avis conforme à celui de la Commission." *Smuy*

Décision du Ministre : Pour le Ministre et par délégation Le Délégué Interdépartemental :

ATTRIBUTION DU TITRE D. P.

Notifiée au demandeur le 27.12.54

MINISTÈRE DES

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE.

DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE de .....

Direction Interdépartementale de PARIS BUREAU DE L'ÉTAT-CIVIL ET DES RECHERCHES 16, Rue d'Artois - PARIS 8<sup>e</sup>

Bureaux transférés 139, Rue de Bercy PARIS 12<sup>e</sup>

présentée par le déporté ou l'interné lui-même (1). présentée au nom du déporté ou de l'interné décédé ou disparu (1) par Monsieur NOM : RYMLAND Prénoms : Gita Madame Adresse : 14 Rue du Clos Paris 20<sup>e</sup> En qualité de (2) conjointe - n° 67, Rue de l'Ouzeg Paris 19

AVIS TRÈS IMPORTANT.

Le demandeur est tenu de répondre aussi exactement que possible aux questions posées dans les différents paragraphes du questionnaire qui le concernent et de joindre les pièces justificatives qui y sont respectivement indiquées. Les demandes incomplètes ou insuffisamment précises pour pouvoir être examinées seront retournées pour être complétées.

I. — RENSEIGNEMENTS D'ÉTAT CIVIL CONCERNANT LE DÉPORTÉ OU L'INTERNÉ.

NOM (Monsieur, Madame, Mademoiselle) [1] : RYMLAND née (3) :

Prénoms : LIBER Date de naissance : ni le 23. XI 1902 (Joindre un extrait sur papier libre de l'acte de naissance.)

Lieu de naissance : Commune : a Kobryn Département : Pologne

Profession : peintre Nationalité : Polonaise Éventuellement, date de naturalisation : 14 mai 1947 (Joindre copie du décret.)

Adresse au moment de l'arrestation (4) : 46 av Jean Jaurès Département : Seine

Décorations pour faits de guerre (1) : Légion d'honneur, Croix de la Libération, Médaille militaire, Médaille de la Résistance (avec références au Journal Officiel) ; Médaille des Prisonniers civils, déportés et otages de la guerre 1914-18 ; Décorations étrangères ; Croix de guerre, ordre n°

A. SI LE TITRE EST DEMANDÉ PAR LE DÉPORTÉ OU L'INTERNÉ LUI-MÊME.

Situation de famille au moment de l'arrestation (célibataire, marié, veuf, divorcé) [1] :

Adresse actuelle : Département :

Joindre trois photographies du format d'identité en vue de l'établissement de la carte.

(1) Rayer la ou les mentions inutiles. (2) Conjoint, descendant, ascendant, frère, sœur, etc. (3) Pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille. (4) Si le déporté ou l'interné est de nationalité étrangère, la preuve de sa résidence en France au 1<sup>er</sup> septembre 1939 doit être apportée.

12902 AR Application de la loi n° 1404 du 9 septembre 1948. Décret n° 50.325. du 1<sup>er</sup> mars 1950. D.P. 8012

STATISTIQUE

B. ~~LE DÉPORTÉ OU L'INTERNÉ EST DISPARU OU DÉCÉDÉ, MÊME POSTÉRIEUREMENT AU RAPATRIEMENT.~~

En cas de décès : Date : 2 avril 1945 Lieu : a Ebensee (Autriche)
Le décès a-t-il été officiellement établi { Par un acte (1). oui
Par un jugement (1).

II. - IDENTITÉ D'EMPRUNT SOUS LAQUELLE LE DÉPORTÉ OU L'INTERNÉ A ÉTÉ ÉVENTUELLEMENT ARRÊTÉ.

NOM (Monsieur, Madame, Mademoiselle) [1] : Rymland née (2) :
PRÉNOMS : Liber Date de naissance : le 23. XI. 1907
Lieu de naissance. { Commune : Koloryn Pologne
Département :
Profession : peintre Nationalité : Polonoise
Domicile : 46 av Jean Jaures Département : Seine

III. - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE DU DÉPORTÉ OU DE L'INTERNÉ DÉCÉDÉ OU DISPARU.

NOM et PRÉNOMS du conjoint survivant : Madame Rymland Gita sa femme
Adresse. { Commune : a Paris
Département : Seine

Noms et prénoms des enfants actuellement vivants nés du déporté ou de l'interné, légitimés, reconnus ou adoptés :

- 1. né le
2. né le
3. né le
4. né le
5. né le
6. né le

(Pour les enfants mineurs, indiquer respectivement le nom et l'adresse du ou des tuteurs) :

Nom, prénoms et adresse du père ou de la mère, ou à défaut du grand-père ou de la grand-mère du déporté ou de l'interné, actuellement vivants :

A défaut de conjoint, de descendant ou d'ascendant, nom, prénoms, adresse et lien de parenté du plus proche parent :

(1) Rayer la ou les mentions inutiles.
(2) Pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille.

Colonne réservée à l'Administration.

IV. - RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ARRESTATION ET L'EXÉCUTION, L'INTERNEMENT OU LA DÉPORTATION.

A. ARRESTATION.

Date : 14 mai 1941 Lieu :
Autorité qui a procédé à l'arrestation (1) : Police Française
Circonstances : Convoque au Commissariat
est pris / amené par la Police Française a Pithiviers

Situation au moment de l'arrestation (2) :
Nom, prénoms et adresses (dans la mesure du possible) :

a. Des témoins de l'arrestation :

b. Des personnes impliquées dans la même affaire :

Y a-t-il eu condamnation par un tribunal? Date :

Si oui, lequel? :

Peine prononcée? :

Motif de la condamnation : /

B. INTERNEMENT EN FRANCE, OU DANS UN DES TERRITOIRES DE L'UNION FRANÇAISE.

(A remplir également pour les personnes internées dans les camps ou prisons du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, bien qu'elles soient considérées comme déportées.)

L'internement a-t-il eu lieu avant le 16 juin 1940? non

Lieux successifs d'internement (adresse de chacun d'eux) :

- Pithiviers (3) du 14 mai 41 au 25. 6. 42 M<sup>e</sup>
Auschwitz (3) du 28. 6. 42 au 18. I 45 M<sup>e</sup>
Ebensee (3) du 28. I 45 au 2 avril 45 M<sup>e</sup>

Pour les personnes exécutées au moment de leur arrestation ou postérieurement, préciser la date et le lieu de l'exécution :

En cas d'évasion, date : lieu :

Date de libération :

(1) Gestapo, Sicherheitsdienst, Feldgendarmarie, S. S. Wehrmacht, Milice, Police française, etc.
(2) Préciser si le déporté ou l'interné était alors prisonnier de guerre en captivité, prisonnier transformé, travailleur requis en France ou hors de France, travailleur volontaire, réfractaire au travail obligatoire.
(3) Préciser s'il s'agit d'un camp ou d'une prison.

Colonne réservée à l'Administration.

V. -- RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MOTIF DE L'EXÉCUTION,  
DE L'INTERNEMENT OU DE LA DÉPORTATION.

arrêté comme Israélite

Pièces à fournir : pour le cas où elles n'ont pas été jointes précédemment  
à une demande de certificat modèle A ou M) :

- a. Si ces faits ont eu lieu postérieurement au 16 juin 1940 : au moins deux attestations (1) de personnes ayant été à même d'en connaître par leur situation ou leurs fonctions.
- b. Si l'internement a eu lieu antérieurement au 16 juin 1940 et a été maintenu après cette date : deux attestations (1) de personnes ayant été à même de connaître, par leur situation ou leurs fonctions, le motif du maintien de l'internement. (Ces attestations doivent établir le danger qu'aurait présenté pour l'ennemi la libération de l'interné du fait de son activité antérieure).

Fait à Paris, le 25.10.1951.

Je, soussigné, certifie sur l'honneur l'exactitude de mes réponses aux questions ci-dessus et déclare n'avoir pas été l'objet, en application de l'ordonnance du 18 novembre 1944 instituant une Haute Cour de Justice, de l'ordonnance du 28 novembre 1944 relative à la répression des faits de collaboration et des textes subséquents, de l'ordonnance du 26 décembre 1944 portant modification et codification des textes relatifs à l'indignité nationale ou du code de justice militaire, d'une condamnation non amnistiée.

Ayant pris connaissance de l'article 19 du décret n° 49.427 du 25-3-49 je déclare en outre être, selon l'ordre fixé par ce texte, la personne qualifiée pour formuler la présente demande. Je certifie sur l'honneur que le déporté ou l'interné décédé ou disparu (2) au nom duquel j'agis n'a pas fait l'objet d'une condamnation non amnistiée, en application des textes visés ci-dessus.

Signature : Mme Rymland gita

Détail des pièces jointes : Certificat de domicile  
Bulletin de décès  
certificat de Modèle M.  
Actes de Mariage

(1) Les attestations ou témoignages doivent être certifiés sur l'honneur. Ils engagent la responsabilité de leurs signataires et de ceux qui les utilisent dans les conditions prévues par l'article 161 du Code pénal (loi n° 48-1329 du 27 août 1948).

\* Sera puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 10.000 à 100.000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement, sans préjudice de l'application, le cas échéant, des peines plus fortes prévues par le présent code et les lois spéciales, quiconque :

- 1° aura établi sciemment une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts;
- 2° aura falsifié ou modifié d'une façon quelconque une attestation ou un certificat originairement sincère;
- 3° aura fait sciemment usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

(2) Biffer ce paragraphe lorsque la demande est présentée par le déporté ou l'interné lui-même.

MOTIF (1) :

Par l'avance alliée : .....  
 A la suite d'une mesure collective de libération anticipée : .....  
 A la suite d'une libération individuelle dont la cause devra être précisée : .....

Un certificat d'internement (MODÈLE A) a-t-il été délivré? : .....  
 Si oui, en joindre une copie certifiée conforme (en cas de perte du certificat, quel service l'a délivré?) : .....

A quelle date? : .....  
 Si non, joindre toute pièce officielle prouvant l'internement et sa durée, ou à défaut, deux attestations au moins de personnes ayant été, par leur situation ou leurs fonctions, à même d'en connaître.

**C. DÉPORTATION EN TERRITOIRE  
 EXCLUSIVEMENT ADMINISTRÉ PAR L'ENNEMI.**

Date de départ en déportation : 25. VI . 1942  
 Lieu de départ : Pithiviers  
 Lieux successifs de déportation : auschwitz en almagne  
auschwitz (2) du 28. 6. 42 au 018. 1. 45 M<sup>1</sup>  
Elbensee Autriche 28. 7. 45 au 2. avril 45 M<sup>1</sup> 42.905  
 ..... (2) du ..... au ..... M<sup>1</sup>  
 ..... (2) du ..... au ..... M<sup>1</sup>  
 ..... (2) du ..... au ..... M<sup>1</sup>  
 ..... (2) du ..... au ..... M<sup>1</sup>

En cas d'évasion, date : ..... lieu : .....

Date de libération : .....

MOTIF (1) :

Par l'avance alliée : .....  
 A la suite d'une mesure collective de libération anticipée : .....  
 A la suite d'une mesure de libération individuelle dont la cause devra être précisée : .....

Un certificat de déportation (MODÈLE ~~A~~ M) a-t-il été délivré? : Oui  
 Si oui, en joindre une copie certifiée conforme (en cas de perte du certificat, quel service l'a délivré?) :

Ministère des anciens combattants et Victimes de guerre. Le Directeur du Bureau National  
 A quelle date? : le 16 avril 1946 à Paris

Si non, joindre deux attestations au moins de personnes qui, par leur situation ou leurs fonctions, ont été à même de connaître la déportation et sa durée.

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) Préciser s'il s'agit d'un camp ou d'une prison. Pour les prisons, donner si possible le nom exact et l'adresse de chacune d'elles. Pour les camps qui n'ont pas procédé à l'immatriculation, fournir toutes indications relatives à leur situation géographique.

HENRI POULLIN

ARCHITECTE

92, AVENUE DE LA REPUBLIQUE  
AUBERVILLIERS (SEINE)

de la SEULE SIGNATURE DE M<sup>r</sup> *Paulin*

apposée ci-contre.



le 16 OCT. 1951  
Le Commissaire de Police,  
*[Signature]*

### CERTIFICAT DE DOMICILE

Je soussigné **HENRI POULLIN**, Mandataire du Propriétaire

de l'immeuble sis : 46 avenue Jean-Jaurès  
à PANTIN (Seine)

Déclare que : Monsieur RYMLAND Alfred  
a bien résidé dans ledit immeuble durant  
le mois de septembre 1939

Et lui délivre le présent pour servir et valoir ce que de droit.

Aubervilliers, le 16 octobre 1951

*[Signature]*

DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE

de **PARIS**

Le **27 DECEMBRE 1954.**

M **adame,**

La demande d'attribution du titre **de DEPORTE POLITIQUE**  
que vous avez formulée en  
qualité (1) **d'ayant-cause**

de M **onsieur RYMLAND Liber**  
ayant été accueillie favorablement, j'ai l'honneur de vous adresser  
ci-jointe, la carte n° **I.I.75.04253** qui vous  
permettra d'en justifier.

Veillez en accuser réception au moyen de la formule à détacher  
et à mettre à ... poste, après signature.

Je vous prie d'agréer, M **adame,**  
l'expression de mes sentiments distingués.

**MADAME RYMLAND née LEDERMAN Gita**  
**67, Rue de l'Ouroq**  
**PARIS 19ème**

Pour le Ministre  
et par délégation :  
Le Directeur Interdépartemental :

A.C.V.G. 70-15.

(1) A utiliser si la demande est faite par un ayant-cause, à rayer si elle est formulée par le déporté ou l'interné  
lui-même.

DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE

de : **P A R I S**

Le **27 DECEMBRE 1954.**

DECISION

portant attribution du titre **de DEPORTE POLITIQUE**  
( LOI N° 48-1404 DU 9 SEPTEMBRE 1948 )

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre  
décide d'attribuer le titre **de DEPORTE POLITIQUE**

à M **onsieur RYMLAND Liber**

né le **25 Novembre 1907** à **KOBYN (Pologne)**

domicilié ~~XXXXXXXX~~

décédé le ~~XXXXXXXX~~

disparu le

Période d'internement prise en compte : **du 14 Mai 1941**  
**au 24 Juin 1942**

Période de déportation prise en compte : **du 25 Juin 1942**  
**au 2 Avril 1945**

Carte N° **I.I.75.04253**

Pour le Ministre  
et par délégation :  
LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL :

**Pierre LIS.**

BUREAU DE L'ÉTAT-CIVIL-DEPORTÉS  
37, rue de Bellechasse, 37  
PARIS VII°

N° de l'acte 444

N° du registre 46

Décès de RYMLAND Liber

Dossier N° 57786

A C T E D E D E C E S

-----

L'an mil neuf cent quarante cinq , le 2 Avril

à <sup>heures</sup> EBENSEE minutes, est décédé

à ~~MAUTAUSEM~~ <sup>Autriche</sup>  
~~Autriche~~

NOM RYMLAND

Prénoms Liber

Profession peintre

Né le 1903

à KOBRYN

Département

Galicie

Domicilié en dernier lieu à PARIS 19<sup>e</sup> arr.  
93, Boulevard Mac Donald

Fils, fille de RYMLAND Abram Joseph commerçant  
et de JOCHWED PRINC Bryna sans profession  
~~célibataire~~ - époux de LEDERMAN Gita sans profession

Le présent acte a été dressé par Nous Officier de l'Etat-Civil  
au Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, à PARIS,  
le 28 AVR 1948 conformément aux dispositions de  
l'Ordonnance N° 45256I du 30 Octobre 1945 (Article 3) insérée au Jour-  
nal Officiel du 31 Octobre 1945, sur la base des éléments d'information  
figurant au dossier du de cujus, qui nous a été présenté ce même jour.

L'Officier d'Etat-Civil

Quard

44

EC DA. DPif 24.11.47 HR  
8.1.48 HR

MINISTÈRE  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE GUERRE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Format 21 x 27.

CABINET DU MINISTRE.

# DEMANDE

formulée en vue d'obtenir la régularisation de l'état civil d'un « non-rentré ».

Exécution de la circulaire  
du 18 mars 1946.

MINISTÈRE.  
ANCIENS COMBATTANTS  
19 DEC. 1947  
ARRIVÉE

## PREMIÈRE PARTIE.

### RENSEIGNEMENTS SUR LE « NON RENTRÉ ».

Nationalité (française ou étrangère) : Polonaise  
NOM : RYMLAND Prénoms : Siber  
(en lettres capitales.)  
Date de naissance : { Jour : 23 Mois : Novembre Année : 1907  
Lieu de naissance : { Localité : Kobryn Kobryn Département : Pologne

Domicile au moment de la mobilisation, de la déportation ou de l'incorporation.

Localité : Pantin (Seine)  
Rue : Avenue Jean Jaurès  
Numéro : 46  
Département : Seine

Pour les militaires, indiquer ci-contre :

Le Régiment :  
Le premier Stalag ou Oflag avec le n° du prisonnier : 42509  
engagé volontaire, déporté  
déporté racial

Indiquer ci-contre s'il s'agit d'un prisonnier militaire, d'un travailleur du Service obligatoire, d'un travailleur volontaire, d'un déporté politique, d'un déporté racial, d'un Alsacien-Lorrain incorporé dans l'armée allemande.

Indiquer ci-contre, s'il y a lieu, le faux nom pris dans la Résistance par le « non rentré ».

rien

Indiquer ci-dessous les précisions sur la capture ou l'arrestation et sur les renseignements parvenus depuis ce moment. Joindre une copie certifiée conforme par le Maire ou le Commissaire de Police des témoignages écrits parvenus à la famille.

surrogé au Comité de Pantin le 14 mai 1941. pour vérification de situation - a été gardé quinze sur Pitkivics, puis resté 13 mois et déporté à Auschwitz, puis à Ebensee

DEUXIÈME PARTIE.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR.

NOM : Mme RYMLAND Prénoms : Gita  
(en lettres capitales.)

Adresse. { Localité : Paris (19<sup>e</sup>)  
Rue : Boulevard Mac Donald  
Numéro : 93  
Département : Seine

Pour les parents,  
indiquer ci-dessous le degré de parenté  
avec le « non rentré ».

La femme

Nombre d'enfants vivants du « non rentré » : \_\_\_\_\_

Indiquer ci-contre si la famille du « non rentré »  
perçoit la délégation de solde ou des allocations  
militaires. } rien.

A Paris, le 18 Avril 1947

Le demandeur,  
(Signature.) Gita Rymland

TROISIÈME PARTIE.

CERTIFICAT DU MAIRE OU DU COMMISSAIRE DE POLICE.

Le Maire ou le Commissaire de Police de PARIS 19<sup>e</sup> arr.  
certifie que les renseignements qui figurent sur la présente demande sont exacts et que M. Rymland  
Idier n'a pas reparu à son domicile depuis le 14 mai 1941  
Paris, le 25-5-1947



Le Maire ou le Commissaire de Police  
du domicile du « non rentré ».  
(Signature et cachet.)

Le Maire Idier  
Idier

REMARQUES. — Joindre à la présente demande : un extrait de l'acte de naissance du « non rentré » sur papier libre; un  
extrait de l'acte de mariage (s'il y a lieu) du « non rentré » sur papier libre.

Renvoyer la présente demande au  
Service de l'État Civil du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,  
37, rue de Bellechasse, à PARIS (7<sup>e</sup>).

DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE

Bureau des Fichiers et Recherches  
139, rue de Bercy - PARIS ( 12<sup>e</sup> )

LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL DE PARIS

à Monsieur le DIRECTEUR du CONTENTIEUX,  
de l'ETAT-CIVIL et des RECHERCHES  
Bureau de l'Etat-Civil Déportés

14 DEC 1953

D-R. 8012.

FEC/R.Do GP/JM

DEMANDE	REPOSE
<p>Je vous serais obligé de vouloir bien me communiquer tous renseignements en votre possession, concernant :</p> <p>M<sup>r</sup> RYMLAND. Sibera - né le 23-X-1907 à Kobryn - (Pologne) décédé le à antérieurement actuellement { domicilié à Paris XX<sup>e</sup> - Levallois rue du Clos N° 11</p> <p>Pour Le Chef du Bureau des Fichiers et Recherches : L. X. 53. [Signature]</p>	<p>Il est fait connaître ci-après les renseignements en possession du Bureau des Fichiers et de l'Etat-Civil-Déportés concernant:</p> <p>Monsieur RYMLAND Liber né en 1907 à Kobryn ( Pologne)</p> <p>Selon les fichiers " israélites " émanant du camp d'internement de Pithiviers, il résulte que le sus-nommé ( arrêté le 14 mai 1941 à Pantin pour " motif racial " d'après les déclarations de la famille ) a été interné à Pithiviers le même jour, transféré le 11 juillet 1941 à Drancy, déporté le 25 juin 1942 au camp de concentration d'Auschwitz, transféré successivement à Mauthausen le 25 janvier 1945, immatriculé sous le n° 121.256 et à Solvay ( Ebensee ) le 29 janvier 1945. Monsieur RYMLAND est décédé dans ce camp le 2 avril 1945.</p> <p>Un acte de décès a été dressé par mes soins à la date du 28 avril 1948 et transcrit sur les registres de l'Etat-Civil de la mairie de Paris 19<sup>e</sup>.</p> <p>A toutes fins utiles, je vous signale qu'un certificat modèle "M.P" n° 21.222 a été remis le 16 avril 1946 à Madame RYMLAND (épouse).</p> <p>Le Chef du Bureau de l'Etat-Civil Déportés : [Signature]</p>



BUREAU  
DE  
L'ÉTAT CIVIL

N° 223

# VILLE DE PANTIN

## EXTRAIT

DES MINUTES DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

pour l'année 1935

MARIAGE ./.

Le sept septembre mil neuf cent trente-cinq, quatorze heures trente, devant Nous ont comparu publiquement en la maison commune: Liber RYMLAND, peintre, né à Kobryn (Pologne), le ...en mil neuf cent sept, vingt-huit ans, domicilié à Pantin, avenue Jean Jaurès, 46, fils de Abram Josel RYMLAND, commerçant et de Brajna JOCHWED PRINC, sans profession, domiciliés à Brzesc (Pologne), d'une part. Et Gita LEDERMAN, sans profession, née à Brest-sur-Bug (Pologne), en mil neuf cent neuf, vingt-six ans, domiciliée à Pantin, avenue Jean Jaurès, 46, fille de Izaël LEDERMAN décédé et de Malka TENENBAUM, sa veuve, sans profession, domiciliée à Brest-sur-Bug, d'autre part. Les futurs époux déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. Liber RYMLAND et Gita LEDERMAN ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage. En présence de Benjann Kac, imprimeur à Paris, rue de la Folie Méricourt, 103 et de Estera Kac née Ajzemchmidt, sans profession à Paris même adresse, témoins majeurs qui, lecture faite ont signé avec les époux et Nous, Georges Schintzius, Adjoint au Maire de Pantin, Officier de l'Etat Civil par délégation./.

Pour copie conforme,  
Pantin, le six mars mil neuf cent quarante-huit./.

Le Maire,



C. 353



GREFFE  
DU TRIBUNAL CIVIL  
DE LA SEINE

ÉTAT CIVIL

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Extrait des minutes des Actes annexés aux  
mariages contractés à Pantin (Seine)  
pendant l'Année 1935

Rymland

22 MARS 1948

Présomption  
de décès

En l'année mil neuf  
cent sept, est né à Kobryn  
Pologne, Liber, du sexe mas-  
culin, fils de Abram Josel  
Rymland et de Braunia  
Gochwed Princ, demeurant à  
Brest of Bug

Collationnée sur la pièce déposée à  
la mairie de Pantin Seine, lors du  
mariage Rymland et Lederman  
contracté le 4 septembre 1935 sous  
le n° 223.

POUR EXTRAIT CONFORME

Délivré par le Greffier du Tribunal Civil  
de Première Instance du Département de la  
Seine sur papier libre (présomption de  
décès)

Au Greffe séant au Palais de Justice  
à Paris, le neuf mars

mil neuf cent quarante huit /

Collationnée  
D. G. J.



MINISTÈRE DES  
VÉTÉRANES  
AVENUE TOUL - PARIS - 106

19 MARS 1948

MINISTERE DES PRISONNIERS  
DEPORTES ET REFUGIES.

-:--:--:--:--:--

Direction de la Captivité

Sous-Direction des Fichiers  
et Statistiques.

-:--:--:--:--:--

REPUBLIQUE FRANCAISE.

-----

COPIE CONFORME.

34.743.

C E R T I F I C A T.

Le Chef du Bureau des Fichiers des DEPORTES POLITIQUES, certifie, d'après des documents que possède son service que Monsieur RYMLAND Liber, né le 23.II.07 en Pologne a été interné à PITHIVIERS du 14.5.41 au 25.6.42 date de sa déportation.

Le présent certificat a été délivré pour valoir ce que de droit.

Paris, le 10.9.45

NOM ET ADRESSE DE L'INTERESSE.

Madame RYMLAND  
93, Bd. Macdonald  
PARIS.

Pour le sous-Directeur  
des Fichiers et Statistiques:  
Le Chef du 12° Bureau  
P.O.  
Signature: illisible.

Vu pour copie conforme à  
l'original qui nous a été présenté  
Paris, le 10 SEP 1945  
Le Commissaire de Police,



RS/

12902

MINISTERE DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
& VICTIMES DE GUERRE

ANNEXE 3.-

-:-  
DIRECTION  
INTERDEPARTEMENTALE  
DE PARIS  
-:-

PAIEMENT DU PECULE AUX AYANTS-CAUSE DES DEPORTES  
OU INTERNES POLITIQUES DECEDES PENDANT LEUR  
DETENTION OU APRES LEUR RAPATRIEMENT

-----0000000-----

(Décret N°53-103 du 14 Février 1953, portant attribution d'un pécule  
aux déportés & internés politiques pris en application de la loi  
N°52-843 du 19 Juillet 1952 relative à l'amélioration de la situa-  
tion d'Anciens Combattants & Victimes de la Guerre).-

- FICHE DE CONTROLE -

N° CARTE 17504253  
(Déporté ou Interné)

Monsieur ( NOM & PRENOM  
Madame ) de l'ex-Déporté RYMLAND Liber  
Mademoiselle( ou Interné.

Date & Lieu de Naissance 23 Novembre 1907 Kobryz - Pologne

NOM  
(du bénéficiaire) RYMLAND

PRENOM Gita

QUALITE (1) Conjoint

DOMICILE 23 Rue du Chateau Nantes-L.L.

Chèque sur le Trésor  
ou de Francs 57.600<sup>00</sup>

Ordre de paiement  
Envoyé le : 27 JANV 1956 N° Mandat 13447  
(à l'intéressé)

-----  
(1) - Conjoint, enfant- (ou son représentant légal); ascendant, héritiers  
(2) - Rayer la mention inutile.-

24

NOM RYMLAND . . . . . Prénoms Libee . . . . .

Homologation C.N. . . . . S/N° . . . . . A/C. . . . .

C.R. . . . . S/N° . . . . .

Citation à l'ordre : . . . . . K . . . . .

Groupe . . . . . Secteur . . . . .

Département : Sevra . . . . . Mouvement . . . . .

Rallie la Résistance le : Septembre 1940

ANALYSE : A été arrêté au titre racial, mais non par faits de Résistance  
a été défamé par l'ennemi d'un CA à la RIF

Participe aux combats de Libération.

CIRCONSTANCES PARTICULIERES : . . . . .

; ; . . . . .

Le      /      /      à . . . . .

AVIS OU DECISION DE LA COMMISSION REGIONALE Rif au titre

Services F.F.I. validés du . . . . . au . . . . .

Mouvements représentés

C.D.L.L.

M.L.N.

F.T.P.F.

C.D.L.R.

Le Président  
F.T.P.F.

France au combat

O.C.M.

Libé-Nord

l'Officier représentant le  
Général commandant la 1ère  
Région Militaire :

SEANCE du :

*[Handwritten signatures and initials]*

*[Handwritten signature]*

ES /

section NOTES et MANDATS  
Brigade des notes .

5

PREFECTURE DE POLICE

*Copie*

Direction de la  
Police Judiciaire

PARIS , le 29 Juillet 1951 .  
-o-o-o-o-o-o-o-o-

N° L. 72.875

Ière Région Militaire  
Etat-Major  
08.445 -FFI  
(1)

Soit transmise à Monsieur le Général  
Commandant la Subdivision de PARIS

la copie du rapport fourni par  
l'inspecteur MORELLO  
au sujet de Madame RYMLAND Zita

Pour le Directeur de la Police  
Judiciaire  
Le Commissaire de Police .

- R.A.P.P.O.R.T -  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Madame LEDERMANN , femme RYMLAND Zita , née en 1909  
à BREST sur BUG est de nationalité Polonaise .

Elle a épousé le 7 Septembre 1935 à Pantin ( Seine )  
le sieur RYMLAND Liber , né en 1907 à Kobry , ( Pologne )  
déporté en tant qu'israélite , le 25 Juin 1942 ( décédé  
en déportation ) .

Elle a été arrêtée le 7 Juillet 1943 en tant  
qu'israélite , puis internée à Drancy et déportée le  
31 Juillet 1943 à Auschwitz .

Elle a été libérée par les alliés à Neustad , le  
2 mai 1945 et rapatriée le 7 Juin 1945 .

Madame RYMLAND n'a pu être consultée ayant quitté  
le 93 Boulevard Mac Donald , depuis six mois , on ignore  
son lieu de refuge actuel .

Madame RYMLAND n'est pas notée aux sommiers  
judiciaires .

Signé ; MORELLO



C2/08. 8012 du 9.10.53

Mme. RYMLAND née LEDERMAN Gita en 1909 à Brest sur Burg (Pologne) naturalisée française depuis 1949, épouse demeurant 11, rue du Clos à Paris (XX) consultée le 16 novembre a déclaré.

"Mon mari RYMAND, Liber, né le 23 novembre 1907 à Kobryn (Pologne) de nationalité polonaise a été arrêté le 14 mai 1941 parce qu'il était juif. Interne à Drancy, il a été déporté en Allemagne le 25 juin 1942; il y a été décédé.

"Son décès a fait l'objet d'une transcription à la Mairie du 19ème arrondissement sous le n°300/859. Je vous représente un certificat modèle M n°2122 en date du 26 avril 1946 établi par le Ministère des Anciens Combattants. Je vous signale que j'ai fait une demande de carte de déporté à mon nom, car j'ai été déportée en Allemagne, en juillet 1943, comme résistante; j'ai fourni toutes les pièces utiles au Ministère intéressé; en outre, je suis titulaire d'une pension civile à la suite du décès de mon mari; elle porte le numéro de classement suivant au contrôle général du Ministère des Anciens Combattants : 502.954".

M. RYMLAND est inconnu de nos services; les motifs et les circonstances de son arrestation n'ont pas été découverts.

LN-2438 AT

REPUBLIQUE FRANCOISE

MODELE M.

MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE

21222

1-2

DIRECTION DU BUREAU NATIONAL  
DES RECHERCHES

Aucun duplicata ne pouvant être  
délivré, le porteur du présent certificat ne  
devra s'en dessaisir en aucune circonstance et en  
cas de besoin, faire établir des copies conformes

SOUS DIRECTION DE L'ETAT CIVIL  
ET DES FICHIERS

83, Avenue Foch - Paris -16<sup>e</sup>

-CERTIFICAT-

284788

Le Directeur du Bureau National des recherches des Internés  
et Déportés Politiques, certifie d'après les documents que possède son  
service de M. (I) Monsieur Liber RYMLAND né le 23.II.1907  
à .....Pologne .....Arrêté le 14.5.1941  
a été déporté en Allemagne le 25.6.1942  
n'a pas été rapatrié à ce jour.

Le présent certificat a été délivré pour valoir ce que de droit

D'après nos fichiers, pas rentré à ce jour.

Paris, le 16 Avril 1946

NOM ET ADRESSE  
DE L'INTERESSÉ :

Le Ministère des Anciens Combattants  
& Victimes de Guerre.

MADAME RYMLAND GITA  
93, BOULEVARD MACDONALD  
PARIS (19<sup>e</sup>)

LE DIRECTEUR DU BUREAU NATIONAL DES  
RECHERCHES

(1) Monsieur, Madame ou Mademoiselle  
(2) Interné, Déporté, Prisonnier ou  
Travailleur.

P.O LE S/DIRECTEUR DE L'ETAT CIVIL  
& DES FICHIERS

B.LEGER

Certifié conforme à l'original

qui nous a été présenté  
PARIS, le 16 OCTOBRE 1951

Le Commissaire de Police



Handwritten signature of the Commissioner of Police.

Rymland & Lederman

14<sup>e</sup> Lot. — N° 15.011.

E DE LA SEINE

CIVIL  
Mairie  
Arrondissement

EXTRAIT des Minutes des Actes de Mariage

de la commune de Pantin (Seine)

VILLE  
Tribunal  
expédition : 60 francs

A N N E E - 1935

23

18753

Le sept septembre mil neuf-cent-trente-cinq, quatorze heures trente, devant Nous, ont comparu publiquement en la maison commune : Liber RYMLAND, peintre, né à Kobryn (Pologne), en mil neuf-cent-sept, vingt-huit ans, domicilié à Pantin, 46 Avenue Jean Jaurès, fils de Abram Josel RYMLAND, commerçant et de Brajna Jochoved PRINE, sans profession, domiciliés à Brzesc (Pologne), d'une-part. Et Gita, LEDERMAN, sans profession, née à Brest-sur-Bug (Pologne), en mil neuf-cent-neuf, vingt-six ans, domiciliée à Pantin, 46 Avenue Jean Jaurès, fille de Izraël LEDERMAN, décédé, et de Malka TENENBAUM, sa veuve, sans profession, domiciliés à Brest-sur-Bug (d'autre-part. -- Les futurs époux déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. -- Liber RYMLAND et Gita LEDERMAN ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux, et Nous avons prononcé au nom de la Loi qu'ils sont unis par le mariage, en présence des témoins majeurs, qui, lecture faite ont signé avec les époux, et Nous, Georges Schnitzens adjoint au Maire de Pantin, officier de l'état civil par délégation. / . . . Suivent les signatures . / .

délivré .....

Délivré par le Greffier du Tribunal Civil  
de Première Instance du Département de la  
Seine.

1.  
Au Greffe séant au Palais de Justice

à Paris, le

*vingt deux* Octobre mil neuf  
*-cent - cinquante - un.*



6° BUREAU  
Section "A.I.F."  
-ETUDE-

FICHE D'IDENTIFICATION  
(à remplir par les F.F.C.)

Rymland 3  
1

NON IDENTIFIÉ F.F.C.

NOM : RYMLAND  
Prénoms : Liber  
Né le 29-11-1907  
à Kobryn (Pologne)  
ADRESSE 93 Bd Mac  
Donato à Paris XIX

homologué sous n° \_\_\_\_\_ grade \_\_\_\_\_  
période du 13 FEVR 1952 au \_\_\_\_\_  
identifié par D.C.B.  
(à remplir par les F.F.I.)  
homologué sous n° rien grade \_\_\_\_\_  
C.A. \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_  
période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
circonstances particulières \_\_\_\_\_

identifié par S le 15 FEV 1952

Delivré pour Affaires Militaires  
M. C. 216.

Adj. 1933. — 13° Lot. — N° 14515.

VILLE DE PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DU 19° ARRONDISSEMENT

BULLETIN DE DÉCÈS 3.



Nom Rymland  
Prénoms Liber Centre  
Profession \_\_\_\_\_  
Agé de \_\_\_\_\_  
Né à Kobryn (Pologne) en 1907  
Décédé à Paris le 2 Avril 1945  
à Obensée (Autriche)  
Inscrit le \_\_\_\_\_  
Fil de Abram Josef  
et de Braunna Johanna Grinc  
{ Célibataire  
Marié à Gita Lederman  
Veu de \_\_\_\_\_

Délivré à Paris, le 10 Octobre 1951 L'Officier de l'État civil,

[Signature]

42005. — La Productrice. — 150.000 in-8 carré. — 6-1950.

ÉTAT CIVIL  
BULLETIN DE DÉCÈS  
Registre N° 807  
Acte N° 159

